



# Moniteur de spéléologie

## fiche métier

PASSIONNE / EXPERT / PEDAGOGUE

La spéléologie est une activité pluridisciplinaire à forte plus-value éducative : elle allie à la fois des **aspects scientifiques, environnementaux, sportifs et de loisirs**. Le milieu souterrain est constitué de formes de paysages variés (salles, méandres, galeries, puits, etc.) avec ou sans présence permanente d'eau (sous forme de torrent, ruisseaux, rivières, gorges, cascades, vasques, biefs, etc.), et avec ou sans présence de glace. Il comprend également les sites artificiels (mines, carrières, etc.).

Le karst de surface se présente sous forme d'affleurements, de dépressions, de falaises et de gorges. La spéléologie exige une **progression et des franchissements** pouvant faire appel, selon le cas, à la marche en terrain varié, à la reptation, à la nage, à la plongée subaquatique, aux glissades, à l'escalade et la désescalade, à la descente et à la remontée sur agrès, fractionnée ou pas, ainsi qu'à d'autres techniques d'évolution sur agrès (main courante, ligne de vie, tyrolienne, échelles fixes, etc.) pouvant nécessiter la mise en œuvre de techniques d'assurances de tous types.

**Le moniteur de spéléologie transmet** sa passion pour ce milieu en partageant l'aventure humaine que représente l'exploration d'une cavité.

### Qualités essentielles requises

**Savoir** : connaissances de l'activité (matériels, environnement) – justifier d'un niveau de technique – connaître les règles de sécurité.

**Savoir-faire** : conduire une démarche d'enseignement – concevoir et coordonner la mise en œuvre d'un projet – effectuer les gestes de 1<sup>ers</sup> secours.

**Savoir-être** : adaptabilité – pédagogie – vigilance – autonomie.

### Organismes de formation

**Coût moyen de la formation** : Le coût de la formation est de **10 066 €**. Possibilité de signature de **contrats de professionnalisation**. Un positionnement permet une individualisation du parcours de formation (allègements) en regard des compétences déjà acquises par le stagiaire.

**Organismes de formation** : Pour la spéléologie, le CREPS Rhône-Alpes est le seul organisme de formation habilité à mettre en œuvre cette formation.

\* Voir le calendrier des formations du Ministère des Sports : [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

### Débouchés et employeurs

Les spéléologues professionnels, ayant pour la plupart le statut de **travailleur indépendant**, ont implanté leurs entreprises et développé leurs activités essentiellement sur les massifs karstiques.

Ils sont souvent des acteurs économiques importants pour ces zones rurales et montagnardes. Ils peuvent aussi développer leurs activités en zones urbaines en utilisant des structures artificielles. Ils peuvent également exercer comme **salarié** au sein d'une entreprise.

### Formations et diplômes

**DE JEPS spécialité perfectionnement sportif mention spéléologie** (Niveau III).

La formation se déroule en **alternance** (entre le centre de formation et l'entreprise).

### Salaire

**Salaire de départ** : entre 1 700 € et 2 500 € brut.

### Évolution professionnelle

**DES JEPS : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport**

Le titulaire du DESJEPS mention spéléologie pilote, dirige et évalue :

- des projets d'exploration, d'aménagement et de gestion de sites,
- des projets d'expertises techniques, pédagogiques et environnementales,
- l'encadrement de groupes de tous niveaux, dans toutes cavités et tous sites d'entraînement.



## DE JEPS spécialité perfectionnement sportif mention spéléologie

### Exigences préalables :

- Être titulaire d'un diplôme de secourisme : PSC1 ou AFPS ou PSE1 ou 2 ou AFGSU ou SST.
- Présenter une liste de réalisation de 20 courses en cavités de classe 4, effectuées dans 4 massifs karstiques différents
- Valider des tests de vérification des exigences préalables à l'entrée en formation :
  - Un test technique en falaise ou structure artificielle
  - Une exploration en cavité présentant un cumul de 200 m à 350 m de dénivelé dont le candidat doit réaliser l'équipement et le déséquipement d'une portion de celle-ci

### UN DIPLÔME D'ETAT ORGANISÉ EN 4 UNITÉS CAPITALISABLES (UC)

#### 4 UC DONT 2 UC TRANSVERSALES (UC1 ET UC2)

**U.C.1** Être capable de concevoir un projet d'action pour sa structure

**U.C.2** Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action pour sa structure

**U.C.3** Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en spéléologie

**U.C.4** Être capable d'encadrer la spéléologie en sécurité

\* La validité des UC est permanente. Il est possible de se réinscrire dans une formation en cas d'échec.

### Ressources utiles

- **Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes :**

[www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/](http://www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/)

- **Ministère des sports :** [www.sports.gouv.fr/](http://www.sports.gouv.fr/)

- **Fédération française de spéléologie :** [www.ffspeleo.fr](http://www.ffspeleo.fr)